



TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 - N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h/18h30 _ vendredi 16h/18h

Courriel : tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.tlc-barberaz.fr>

Section « Randonnées - Montagne »

Courriel : tlc-rando-montagne@orange.fr

Responsable de l'activité : Pierre DIDIER-LAURENT

SEJOUR RANDONNEE A BARCELONNETTE (04)

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

L'association «T.L.C.» de BARBERAZ organise un séjour randonnée dénommé

"Découverte de la Haute Ubaye"

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2015/2016.

Les randonnées seront encadrées par les animateurs brevetés de l'association.

Nombre de participants: 15 au minimum, 30 au maximum.

Dates: du 20 août au 27 août 2016

Déplacements: voitures personnelles avec covoiturage (les départs des randonnées ne sont pas accessibles pour les autobus).

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre avec 6 jours de randonnée avec des dénivelées allant jusqu'à 1200 m et 6 à 8 heures de randonnée chaque jour. Le programme prévu pourra être modifié en fonction des conditions climatiques.

Départ de BARBERAZ le samedi 20 août dans la matinée.

par Grenoble, Gap, déjeuner en cours de route (à charge des participants). Arrivée dans l'après-midi.

Installation dans le gîte. Balade dans Barcelonnette, repas, nuitée.

Du 21 au 26 août: Randonnées à la découverte des vallées, cols et sommets de la Haute Ubaye,

Propositions de randonnées:

Secteur Col de Larche:

Départ: Col de Larche (Colle de Maddalena pour les Italiens) Distance voiture: 32km, 40mn

Circuit des 4 Lacs: Lac de Lorrenaye, **Col de Ruburent (2502m)**, due Laghi de Ruburent et laghi della Maddalena (Italie)

+/- 950 m, 15 km, 6h00, circuit

Secteur Fouillouse:

Départ: Fouillouse Distance voiture: 30km, 45mn

Lac des Neuf Couleurs et Col de la Gypièrre (2927m)

+/- 1175 m, 18 km, 8h00, A/R

Secteur Maljasset

Départ: Maljasset Distance voiture: 35km, 50mn

Col Mary et Col Marinet (2787m), Lac de Marinet

+/- 900m, 16 km, 7h00, circuit

Secteur Col de la Cayolle

Départ: Col de La Cayolle Distance voiture: 32km, 45mn

Les Lacs de la Cayolle, Col de la Petite Cayolle (2639m), Pas de Lausson (2602m)

+/-500m, 8 km, 5h00, circuit

Secteur Tête de l'Estroc

Départ: Abbaye de Laverq Distance voiture: 21km, 30mn

Les Eaux Tortes (2251m) et le Laverq

+/- 770m, 17 km, 6h00, circuit

+ Une 6ème randonnée, plus courte à définir, + visites culturelles

Programme prévisionnel, sous réserve des conditions climatiques

Retour le samedi 27 août au départ de Barcelonnette après le petit déjeuner.

Passage par Briançon, visite de la ville. Déjeuner en cours de route (à charge des participants).

Arrivée à BARBERAZ en fin d'après-midi.

HEBERGEMENT

GITE L'ETERLOU à Faucon de Barcelonnette (Alpes de Haute Provence).

Téléphone du gîte: 04 92 36 15 78

Site internet: <http://www.ubaye-gite-hote-barcelonnette.fr/>

Le séjour est réservé en pension complète.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 410,00€ par personne, en pension complète.

Supplément pour chambre individuelle : 150,00 € pour la durée du séjour (sous réserve de disponibilité).

Ce prix est valable pour un groupe de 30 personnes. Si le nombre de participants est inférieur, compter 20,00€ de supplément.

Ce prix comprend :

* La pension complète, en chambre de 2, 4 ou 6 personnes, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour. Les repas de midi seront pris sous forme de pique-niques chaque jour de randonnée.

* Les lits faits à l'arrivée.

* Le linge de toilette fourni par le gîte.

* L'apéritif d'accueil le soir du 1er jour.

* Les taxes de séjour

* La cotisation "Immatriculation Tourisme"

* Le voyage A-R, jusque Barcelonnette et les déplacements sur place basés sur le covoiturage. Voir paragraphe « Déplacements » ci-dessous

Ne sont pas compris :

* Les boissons aux repas, cafés,

* Les assurances (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)

* D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les préinscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. **Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 100,00 € (chèque à l'ordre de T.L.C.)** avant le 30 octobre 2015.

Suivant le nombre d'inscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 30 octobre 2015.
En cas d'annulation par l'organisateur, le chèque de réservation sera restitué.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association enverra un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

PAIEMENTS

Acompte de 100,00 € à la préinscription.

Deuxième versement de 100,00€ avant le 30 mars 2016.

Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.

Solde du séjour, soit 210,00€ (ou prix réajusté comme indiqué ci-dessus) avant le 30 juin 2016.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association T.L.C. Les chèques-vacances sont acceptés.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Distance: 225 kms de BARBERAZ et 4h00 de trajet voiture d'après Via Michelin.

Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 40,00€ par personne sur la base de 4 personnes par voiture).

Les participants seront invités à se regrouper, pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

Si le nombre de personnes n'est pas égal dans toutes les voitures, une péréquation sera effectuée pour que chaque participant paie le même prix et que chaque conducteur reçoive la même indemnité.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Pour les participants ayant souscrit le contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" proposé lors de l'inscription définitive, application des clauses du contrat avec une franchise de 50,00€ par dossier.

Pour les participants n'ayant pas souscrit le contrat cité ci-dessus, s'il y a des inscrits en liste d'attente et que la place annulée est reprise par une de ces personnes, pas de retenue, remboursement intégral des sommes versées. A défaut, aucune indemnité ne sera due.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

Si le nombre de préinscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes qui auront participé de façon régulière aux randonnées les jeudis et les week-end au cours de la saison 2015/2016.

Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à emporter des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

En tant que de besoin, une réunion des participants, pourra être organisée dans la quinzaine précédent le départ.

Barberaz, le 4 octobre 2015 (*modifiée le 27 janvier 2016*)

Vu, la présidente de l'association T.L.C.
Chantal PILLET

Le Responsable du séjour
Pierre DIDIER-LAURENT

Nota : Les conditions générales de vente «groupes» du prestataire, ainsi que le contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" facultatif seront remis sur demande du participant.